



BUSINESS PÔLE
MÉTROPOLITAIN DE LA PROVENCE
eubic



CYCLE DE MINI-KONFS 2021 DE L'INCUBATEUR PACA EST

L'Incubateur PACA-EST, les pépinières partenaires **Business Pôle**, **CEEI Nice Côte d'Azur**, **TVT Innovation**, **InnovaGrasse**, **Cannes Bastide Rouge** et l'Hôtel d'entreprises **Grasse Biotech** ont le plaisir de vous convier à la mini-conférence :

« La protection de l'innovation logicielle »

Le jeudi 16 décembre 2021 de 14h00 à 15h30 en visioconférence (Teams)

Au programme

Si les logiciels ont été exclus de la protection par le droit des brevets, ils n'en sont pas moins protégeables par le Code de la propriété intellectuelle et les contrats. Alors comment élaborer une stratégie et la mettre en œuvre ?

Au cours de cette mini-conférence, **Cécile CAUJET** – Avocate spécialisée en propriété intellectuelle et droit des contrats, **Pierre LOYER**, ingénieur-brevet de Télécom ParisTech, et **Aimée DADOUN**, Mandataire en Brevets Européens et Conseil en Propriété Industrielle, vous proposent de revenir sur les thèmes suivants :

- Quelle protection juridique pour le logiciel ?
 - Les types d'innovation protégeables et les droits afférents
- Evolutions : IA et machine learning, blockchain, simulation numérique
- Titularité des droits et précautions à l'égard des salariés, sous-traitants
- Valoriser l'innovation : spécificités des contrats de transfert de technologie



Le cabinet **ABELLO**, spécialisé en brevets d'invention, en marques, contrats et contentieux accompagne des entreprises innovantes, de la startup à la PME, dans tous les domaines techniques, de la mécanique générale à la chimie et aux biotechnologies, en passant par les télécommunications et les nouvelles technologies.

Lieu

En ligne – *les modalités de connexion seront communiquées aux participants la veille de l'évènement.*

Inscription

Animation ouverte à tous. **L'inscription est gratuite mais obligatoire** : [formulaire](#)